

LES BRÈVES

L'AUTOPARTAGE SE DEPLOIE DANS LES PETITES ET MOYENNES COMMUNES



Alors que des opérateurs privés comme Renault ne cantonnent plus leur offre de véhicules en autopartage aux grandes agglomérations, les petites communes s'équipent en parallèle de façon volontariste. Des initiatives apparaissent ainsi sous différentes modalités, depuis la possibilité pour les habitants d'utiliser les véhicules de la collectivité en dehors des heures de bureau (ville de Longvic, 21 ; Département de l'Orne) à la gestion par la collectivité d'un véritable service en libre-service (Tinchebray, 61 ; Communauté de communes du Mont des Avaloirs, 53).

Lire l'article de [News Republic](#) sur la démarche en Mayenne
Lire l'article de [Mobicités](#) sur l'initiative dans l'Orne
Lire l'article de [l'usine digitale](#) sur Renault

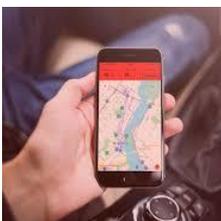
LE COVOITURAGE DE PROXIMITÉ EN ZONES RURALE ET PÉRIURBAINE



Si le covoiturage longue distance connaît un succès grandissant, le covoiturage de proximité peine encore à se développer. Pour autant, des dispositifs, tels que l'application Karos voient le jour, notamment dans des zones périurbaines et rurales. Ces expériences s'appuient souvent sur une articulation avec les transports publics.

Lire [l'enquête](#) de l'ADEME sur le covoiturage de proximité
Lire l'article de [Mobicités](#) sur l'offre de Karos en zones rurales et périurbaines

NUMÉRIQUE ET DÉPLACEMENTS : LES LIENS SE RESSERENT



Les exemples de l'impact du numérique sur les déplacements foisonnent : pour éviter des embouteillages, trouver un covoitureur, connecter différents moyens de transport, etc. Des collectivités, à l'image de Versailles Grand Parc et la métropole lilloise, se sont engagés dans des partenariats pour exploiter les données numériques afin par exemple de fluidifier le trafic ou déterminer la localisation d'arrêts de bus nécessaires.

Lire l'article de [Mobicités](#) sur l'application de PSA
Lire les articles du [Parisien](#) et du [Journal du Net](#) sur l'utilisation de données par des villes
Ecouter l'émission de [France Inter](#) sur les algorithmes et les lignes de bus

REGARD D'EXPERT

Inventer un autre modèle de mobilité durable pour les territoires ruraux et périurbains : c'est possible !

Les territoires peu denses sont confrontés à diverses difficultés : raréfaction des services de proximité, éloignement des bassins d'emploi, desserte limitée des transports en commun, etc. Dans ce contexte, et face aux enjeux sociaux et environnementaux forts induits, le développement d'une mobilité durable et inclusive apparaît indispensable mais les solutions mises en œuvre en milieu urbain ne s'adaptent pas forcément aux réalités des territoires ruraux et périurbains. Il s'agit donc d'inventer un (nouveau) modèle.

A cet égard, la Fabrique Ecologique¹ a étayé un argumentaire en faveur de pistes concrètes et réalistes. Celui-ci repose sur trois axes :

- Redonner au **vélo** une place cohérente et organisée dans les solutions de mobilité, notamment à travers la mise en place d'une planification systématique de **réseaux cyclables «malins», sécurisés et efficaces**.
- Développer l'utilisation de la **voiture partagée** dans les territoires peu denses, ce qui nécessiterait de se délester d'une réglementation trop dissuasive pour les conducteurs au plan économique et que l'autopartage fasse l'objet d'une **véritable commande publique**.
- Repenser la **gouvernance des mobilités**, notamment recourir à des outils de coordination entre collectivités et reconfigurer les modes d'animation et de contractualisation territoriales avec les **nouveaux acteurs des mobilités**. Sont notamment ciblés les acteurs de la vie courante (mairies, centres sociaux, associations, employeurs, garages, etc.), de sorte à ce que les nouvelles solutions de mobilité développées sur et par le terrain puissent **bénéficier d'une partie significative du budget transport disponible**.

Pour ces experts, les **territoires ruraux et périurbains représentent ainsi, à contre-courant de la vision établie, des terres d'innovation pour la mobilité durable**.

Retrouvez la note rédigée pour [La Fabrique Ecologique](#) « Les territoires ruraux et périurbains, terres d'innovation pour la mobilité durable » :

http://media.wix.com/ugd/ba2e19_8073e184e4cf41c2bc7f76c47a530198.pdf

PUBLICATIONS

- *Plans de mobilité – Définition et aide à la mise en œuvre*

Conseils pratiques de la Fédération des acteurs des plans de mobilité (FAPM) et le Groupement des autorités organisatrices de transport (GART), avec le soutien de l'ADEME, en vue d'élaborer un plan de mobilité efficient et compatible avec la mise en œuvre de politiques de mobilité plus durables. (A télécharger [ici](#))

- *Résultats de l'enquête sur l'autopartage*

Mise à jour par l'ADEME des résultats de l'enquête menée en 2012 sur les usagers, les usages et impacts et l'autopartage en France (A télécharger [ici](#))

¹ Fondation pluraliste et transpartisane de l'écologie réunissant des experts de toutes sensibilités politiques et qui élabore des propositions concrètes en matière d'écologie et de développement durable.



L'ACTU MOBILITÉ

Priorité aux transports de la vie quotidienne

Conférence nationale des territoires en juillet, Assises de la mobilité lancées à la rentrée, loi de programmation prévue au premier trimestre 2018 : le gouvernement affiche sa volonté d'**élever la question des mobilités au rang des priorités du mandat**.

L'axe retenu, par le gouvernement et la ministre des transports Elisabeth Bourne, a été clairement explicité : assurer une mobilité pour tous et pour tous les territoires, en **priviliégiant avant tout les transports de la vie quotidienne** (plutôt que les infrastructures en dur) et la **mobilité agile** comme la **multimodalité**, les **services innovants** et les pratiques comme le **covoiturage**. Cette politique, dictée notamment par des contraintes financières et la profonde mutation du secteur des transports, fait cependant bien écho aux besoins des territoires en zone rurale.

Ainsi, les thèmes en discussion dans le cadre des Assises ont concerné des problématiques au cœur des enjeux de ces territoires : environnement, révolution numérique, fractures sociales et territoriales, intermodalité, sécurité et sûreté, gouvernance et financement. Avec 6 000 participants, près de 500 ateliers et plus de 2 500 contributions, les ateliers qui viennent de se clôturer sont présentés comme « le premier temps d'une refondation de notre politique des transports ».

Retrouvez les contributions citoyennes sur le site du gouvernement dédié : <https://www.assisesdelamobilite.gouv.fr/> et un bilan des Assises par le [Moniteur](#).

QUELQUES CHIFFRES

- **41%** des employeurs avouent faire face à des obstacles sérieux dans le recrutement de leur personnel pour des raisons de mobilité entre le domicile et le travail (*cf. note de la Fabrique écologique*)
- **40%** : c'est la part de la population française qui vit en dehors des périmètres de transport urbain (*entretien d'Elisabeth Bourne aux Echos*)
- **71%** des personnes interrogées jugent importants que les pouvoirs publics favorisent les nouveaux services de mobilité (*enquête Harris Interactive*)

AGENDA

23 janvier 2018 : Séminaire d'étude « Quels usages de mobilité : retour sur les besoins au quotidien, focus sur la mobilité inclusive »
(Saint-Brieuc Armor Agglomération - 22) »

A SUIVRE DANS LA LETTER #2 :
La mobilité inclusive

Contact : Renaud MICHEL : renaud.michel@ademe.fr

Retrouvez l'ensemble de nos lettres d'information :

<http://bretagne.ademe.fr/actualite/newsletter>

